

Discours d'ouverture du président

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Helvetische Militärzeitschrift**

Band (Jahr): **11 (1844)**

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-91682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Discours d'ouverture du président.

Messieurs les officiers!

Très chers confédérés et frères d'armes!

Vous me pardonnerez s'il entre quelque sentiment de tristesse dans le salut cordial de bien-venue, que je vous adresse en ce jour au nom du canton de Vaud tout entier. Que de frères absents, il en est auxquels le respect dû au malheur, nous a défendu d'adresser notre invitation cordiale! Quand sera-ce que les discordes civiles cesseront parmi nous! Quand sera-ce que nous pourrons poursuivre en paix, sans arrière-pensée politique le double but que ce sont proposés les fondateurs de la société militaire fédérale: but d'amélioration et d'instruction militaire, but de fraternité d'armes.

But d'instruction militaire! — hélas, ils disparaissent chaque jour de nos rangs ces chefs, qui avaient sous un nom respecté puisé sur les champs de bataille de l'Europe l'expérience de la guerre, ce complément de la science militaire. Le canton de Vaud porte encore le deuil de cet honorable général, qui reçut en 1831 le plus haut témoignage de confiance, auquel puisse aspirer un citoyen et il y a quelques jours seulement, que Zurich en deuil aussi accompagnait à sa dernière demeure le colonel Hirzel, auquel son amour pour la patrie, ses connaissances militaires pratiques et son tact parfait avaient assigné dans nos rangs une place qui restera longtemps vide encore.

Le passé nous enseigne l'avenir; ils disparaîtront tous ces restes du legs glorieux, que nous avons recueilli de l'Europe embrasée, ils disparaîtront tous! à vous, Messieurs, de les remplacer! tâche glorieuse pour celui qui en est digne, tâche écrasante pour celui qu'elle atteint avant qu'il y soit préparé, et comment s'y préparer, si ce n'est par un travail constant et soutenu;

c'est là le premier but que se sont proposés les fondateurs de notre société ; non pas, Messieurs, qu'ils aient pensé que nos rares séances pussent suppléer à tout ce qui manque à nos moyens d'instruction ; mais ils ont espéré que les uns viendraient y puiser comme à une source d'eau vive l'ardeur pour des études nouvelles, tandis que d'autres y apporteraient le fruit de leurs travaux. — Noble émulation, cordial échange, tout au profit de la patrie.

Le second but que se sont proposés les fondateurs de notre Société, c'est celui de la fraternité d'armes, qui est écrit dans tous vos cœurs.

Autre est la tâche de l'armée conquérante, qui puise dans le succès l'ardeur de succès nouveaux, et que la victoire conduit à des victoires nouvelles ; autre est la tâche d'une armée, qui ne se lève que pour défendre l'intégrité de son sol, l'honneur d'un nom sans tâche et les institutions qu'il s'est données lui-même à celle-ci de puiser dans le malheur des forces toujours nouvelles ; de grandir dans les revers, de grandir jusque sous les ruines et les décombres. — L'amour de la patrie et la fraternité d'armes peuvent seuls accomplir cette tâche ; le cœur se retrempe quand on serre la main d'un ami, l'âme abattue se relève aux regards d'un frère.

Chers confédérés, frères d'armes, resserrons ces liens, formons en de nouveaux, et que ceux qui se seront noués sur les rives du Lemman, ne se rompent jamais, qu'ils passent à nos enfans !

Réunis ici sous les voutes d'un temple, je n'ouvrirai pas la séance sans appeler sur notre patrie et sur nous tous la puissante protection du Dieu de nos pères ; puisse-t-il verser dans tous nos cœurs cet ardent amour de la patrie, qui fut toujours une religion pour eux.

Je déclare ouverte la douzième session de la société militaire fédérale.
